

SÉNAT

INTERSESSION D'ETE 1990-1991

Service des Commissions

BULLETIN

DES COMMISSIONS

SOMMAIRE ANALYTIQUE

	Pages
Affaires étrangères	
● <i>Audition de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères</i>	3025
● <i>Rapport d'information - Moscou 22 Aout 1991</i>	3031
 Programme de travail des commissions	 3033

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DÉFENSE ET FORCES ARMÉES**

Mardi 27 août 1991 - Présidence de M. Jean Lecanuet, président. Au cours d'une réunion élargie et en présence de M. Alain Poher, président du Sénat, la commission a procédé à l'audition de **M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.**

Décrivant la situation nouvelle de ce pays, le ministre d'Etat a relevé les éléments d'incertitude accompagnant cette nouvelle période, qu'il s'agisse de la Yougoslavie ou du mouvement de revendication au sein même de l'Union soviétique.

Au-delà de ces interrogations, **M. Roland Dumas** a décrit les certitudes qui pouvaient fonder l'analyse.

- La première concerne la fin du communisme en tant que structure d'Etat en Union soviétique et qui constitue, à elle seule, un événement historique.
- La seconde est liée à la disparition de l'empire soviétique intérieur après la fin de l'empire extérieur. L'indépendance des Pays baltes, celles qui interviendront dans d'autres Républiques ainsi que le discrédit des institutions fédératives sont autant de signes qui aboutiront à un transfert de pouvoir du centre soviétique vers le centre "russe".

Evoquant alors les perspectives ouvertes à l'Union soviétique, le ministre d'Etat a envisagé deux types d'évolutions possibles.

Une première évolution conduirait à la recomposition de l'Union à partir des Républiques qui ont choisi l'indépendance. **M. Roland Dumas** a, à cet égard, souligné les risques d'"émiettement inconsidéré" relevés par **M. Boris Eltsine** lui-même. Cette recomposition reposerait tout à la fois sur une entente entre **MM. Eltsine** et **Gorbatchev** et sur des accords entre les Républiques et l'Union permettant une transition progressive vers une Confédération ou vers une sorte de "Commonwealth".

Le ministre d'Etat a ensuite évoqué une seconde hypothèse qui serait marquée par une décomposition complète de l'ensemble soviétique. Il s'agirait alors d'une "décolonisation" quasi totale qui s'étendrait jusqu'aux républiques asiatiques.

Pour **M. Roland Dumas**, cette seconde perspective, "remettant en cause le pouvoir russe" entraînerait "querelles, destabilisation et revendications de nombreuses minorités". Cette évolution constituerait aux yeux de **M. Roland Dumas** un "risque majeur pour toute la région et pour l'Europe".

Le ministre d'Etat a rappelé enfin que parmi les nombreux problèmes qui demeureraient à ce jour pour l'Union soviétique, la question de la sécurité était la plus préoccupante. "Dans le nouvel ensemble qui se dessine, qui disposera de l'arme atomique" ? s'est interrogé le ministre d'Etat.

M. Roland Dumas a ensuite décrit les différentes options ouvertes à l'action de la France. Il a justifié que depuis 1985, notre diplomatie ait choisi à l'égard du mouvement en marche en Union soviétique le "juste milieu, entre la réalité et l'acquiescement aux évolutions".

Le ministre d'Etat a ainsi fait valoir qu'il eut été périlleux de décider, il y a un ou deux ans, une reconnaissance prématurée de l'indépendance des Pays

baltes. Une telle décision aurait, selon M. Roland Dumas, précipité la survenance d'un coup d'Etat qui aurait eu, à cette époque, plus de chance de succès.

Le moment est aujourd'hui venu, a précisé le ministre d'Etat, d'une reconnaissance de l'indépendance de ces Etats, tant au regard de la doctrine traditionnelle de la France en la matière qu'au vu de l'évolution intérieure de ces pays.

Concluant son propos, le ministre d'Etat a insisté sur la nécessaire action coordonnée de la communauté européenne sur cette question, démontrant tout à la fois sa capacité diplomatique et sa fonction de "pôle de stabilité et de paix dans une Europe en turbulence".

*

* *

A l'issue de l'exposé du ministre d'Etat, **M. Jean Lecanuet** est revenu sur les événements intervenus en U.R.S.S. depuis l'échec du coup d'Etat, qu'il s'agisse de la "fin du communisme" en tant que système d'Etat, du succès des évolutions démocratiques en Russie, ou des incertitudes qui caractérisent l'évolution de l'Union.

M. Jean Lecanuet a déploré que la France n'ait pas, dès le 19 août, manifesté avec plus de vigueur, par la voix du président de la République, son appui traditionnellement indéfectible aux valeurs démocratiques.

M. Jean Lecanuet a fait part à la commission de la déception exprimée par le président de la commission des affaires étrangères du Parlement russe, rencontré à Moscou le 22 août 1991, devant l'insuffisant soutien apporté par les Etats occidentaux aux opposants au putsch conservateur lors des premières heures du déroulement de ce dernier.

Puis **MM. Jean Lecanuet et Roland Dumas** sont convenus de la nécessité d'intégrer la réaction française aux déclarations d'indépendance des Etats Baltes dans le cadre d'une réaction communautaire. **M. Jean Lecanuet** a néanmoins regretté l'insuffisante affirmation, à cet égard, d'un engagement spécifique -en temps opportun- de la France sur la question -particulièrement importante pour l'avenir de l'Europe- de l'indépendance des Pays baltes. **M. Roland Dumas** a, pour sa part, cité le texte de son intervention télévisée du 25 août 1991, ce dont **M. Jean Lecanuet** lui a donné acte.

Interrogé par **M. Guy Cabanel** sur les conséquences de l'indépendance des Pays baltes sur l'avenir et la viabilité de la Prusse orientale, **M. Roland Dumas** a confirmé que ce point avait effectivement été un point sensible pour l'Etat-Major soviétique. Le ministre d'Etat a admis, en accord avec **M. Guy Cabanel**, que de nombreux et délicats problèmes, et en particulier celui des minorités, restaient en suspens.

A la demande de **M. Jacques Golliet**, le ministre d'Etat est revenu sur le problème de la sécurité nucléaire au sein de l'Union soviétique. Il a précisé que les armes nucléaires semblaient avoir été regroupées sur le territoire de la Russie. **M. Roland Dumas** a également évoqué le problème de la pérennité des accords de désarmement et de contrôle déjà signés.

M. Roland Dumas a donné des précisions à **M. Jacques Golliet** sur le déroulement de l'enquête relative à l'assassinat de **M. Baktiar** ainsi que sur ses possibles conséquences internationales.

Le ministre d'Etat a abordé, à la demande de **M. Michel Caldaguès**, les problèmes liés à l'indépendance des Pays Baltes ainsi que les conditions à définir pour l'aide à l'U.R.S.S. **M. Roland Dumas** est ainsi revenu sur la nécessité de garantir les droits des minorités et notamment des minorités russes dans les Pays baltes. Sur le problème des conditions de l'aide à l'U.R.S.S., le ministre d'Etat a insisté sur la nécessité d'une aide

destinée à accompagner les réformes. Comme **M. Guy Cabanel**, il s'est montré favorable aux contacts directs d'entreprise à entreprise dans chaque République.

M. Xavier de Villepin a alors déploré la confusion qui caractérise selon lui aujourd'hui la répartition des compétences entre les différentes institutions européennes, concurrencées désormais par le G7, et affaiblies par le système de présidence tournante.

Interrogé ensuite par **M. Xavier de Villepin** sur les différences d'appréciation entre Américains et Européens en ce qui concerne l'avenir des Etats baltes, **M. Roland Dumas** a rappelé que ces nuances relevaient tant de facteurs historiques, qui remontent à la deuxième guerre mondiale, que de facteurs géopolitiques. Il a, d'autre part, souligné que les difficultés suscitées par le dossier balte tenaient au caractère malaisément conciliable des paramètres géopolitiques en cause -stabilité européenne, paix-, et de la nécessité de soutenir les revendications légitimes des peuples de la Baltique.

Abordant alors la situation des musulmans d'U.R.S.S., **M. Maurice Schumann**, président de la commission des affaires culturelles, a noté les apparentes réticences de ces peuples à accéder à l'indépendance, réserves justifiées, selon lui, par la dépendance économique de ces républiques à l'égard de Moscou, et par l'influence, sur l'opinion musulmane soviétique, des fondamentalistes favorables aux putschistes. A cet égard, **M. Roland Dumas** a indiqué que l'Union soviétique avait procuré aux républiques musulmanes un relatif "épanouissement" sur le plan culturel et religieux.

Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a alors rappelé la condamnation sans équivoque du putsch conservateur par les sénateurs communistes, et le rôle selon elle positif joué dans ces circonstances dramatiques par **M. Boris Eltsine**. Elle a néanmoins regretté l'interdiction de la presse communiste par le président russe.

Mme Hélène Luc ayant ensuite interrogé **M. Roland Dumas** sur l'avenir de l'aide occidentale à l'U.R.S.S., le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a estimé que l'aide occidentale, indispensable à l'épanouissement de la démocratie en U.R.S.S., ne devrait plus être subordonnée à la mise en oeuvre de réformes décisives, et qu'il convenait de partager l'assistance occidentale entre interventions à court terme et une aide à long terme, comparable au plan Marshall.

Convenant, avec **M. Claude Estier**, de l'hypothèque tenant à la pérennité de l'entente apparente entre **M. Mikhaïl Gorbatchev** et **M. Boris Eltsine**, **M. Roland Dumas** a, par ailleurs, rappelé que **M. Mikhaïl Gorbatchev** demeurerait devant l'histoire, quel que soit l'avenir de l'Union soviétique, un "acteur majeur de notre temps".

A la demande de **M. Jean-Pierre Fourcade**, président de la commission des affaires sociales, **M. Roland Dumas** a été amené à préciser le rôle spécifique de la France dans la réflexion et l'action des Douze concernant l'organisation de l'aide communautaire sur l'ampleur de laquelle **M. Jean-Pierre Fourcade** a insisté et, partant, sur les très vastes conséquences intérieures pour la Communauté.

M. Roland Dumas a précisé que de très réels problèmes non seulement de moyens, mais aussi d'organisations, restaient à résoudre.

M. André Jarrot s'étant interrogé sur la prévisibilité du coup d'Etat du 19 août, **M. Roland Dumas** est convenu que de nombreux signes avant-coureurs (parmi lesquels la démission de **M. Chevarnadze**) évoquaient l'imminence de la crise, et que des contacts avaient été pris par les diplomates français avec les responsables de la Maison Blanche du Parlement de Russie dès le déclenchement du putsch.

M. Jacques Chaumont ayant alors abordé la situation en Yougoslavie, **M. Roland Dumas** a évoqué le risque évident, selon lui, de guerre civile.

L'échec du projet de Conférence nationale et de l'intermédiation entreprise par les émissaires européens envoyés en Yougoslavie rendait nécessaire, selon le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, de nouvelles initiatives dans le cadre européen.

A l'issue de l'audition du ministre d'Etat, **M. Jean Lecanuet** a brièvement rendu compte de la mission qu'il a effectuée à Moscou le 22 août 1991.

Après les interventions de l'Amiral **Philippe de Gaulle**, de **M. Michel Crucis** et de **M. Michel Caldaguès**, et les réponses du président **Jean Lecanuet**, la commission a souhaité que ce compte rendu de la mission de **M. Jean Lecanuet**, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, soit publié sous la forme d'un rapport d'information, en application de l'article 22, premier alinéa du règlement.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DES COMMISSIONS
POUR LA SEMAINE DU 9 AU 14 SEPTEMBRE 1991**

**Commission de contrôle chargée d'examiner la mise
en place et le fonctionnement de la Convention
d'application de l'accord de Schengen du 19 juin 1985**

Jeudi 12 septembre 1991

à 16 heures

Salle n° 213

Audition de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur.